

➤➤➤ **Soirée/film/débat**

Multinationales, responsables et coupables ?



Vendredi 22 mai 2015

Conseil général - Nancy - 20h30 - Entrée libre

- Projection du film : **«Les damnés du low cost»**
(Film réalisé suite à la catastrophe du Rana Plaza au Bangladesh en 2013)
- Débat avec :
 - **Dominique Potier** (Député de Meurthe et Moselle)
 - **Jacques Viers** (Amnesty International)
 - **Lison Rehbinder** (Peuples Solidaires)

AMNESTY
INTERNATIONAL



Soirée organisée par Amnesty International - **Contact : 03 83 82 29 37**

Multinationales, responsables et coupables ?

Thématique de la soirée

Après les catastrophes de Bhopal en Inde, du Rana Plaza au Bangladesh, de la pollution pétrolière de Shell au Nigéria, qu'en est-il aujourd'hui de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises multinationales, de leurs filiales et sous-traitants à l'étranger ?

Une loi imposant le devoir de vigilance de ces entreprises a été votée fin mars 2015. Que dit-elle au juste ? Permet-elle enfin d'éviter ces drames dans les pays du Sud et assure-t-elle une indemnisation des victimes ?

Pour nous citoyens consommateurs, n'est-ce pas le moment de repenser notre quotidien et l'inscrire dans une démarche plus responsable et respectueuse de ces travailleurs et travailleuses du Sud ?

Les intervenants

Dominique POTIER, député de Meurthe et Moselle, Membre de la commission économique de l'Assemblée Nationale

Jacques VIERS, membre de la commission « Acteurs économiques, pauvreté et droits humains » à Amnesty International

Lison REHBINDER, chargée de mission « Justice fiscale et Responsabilité sociale des entreprises » à Peuples Solidaires.

Le film

« **Les damnés du low cost** » dénonce les conditions de travail dans les usines textiles au Bangladesh suite à l'effondrement du Rana Plaza qui a tué 1 138 ouvrières. Il révèle la réalité d'un système où le seul but des multinationales est de maximiser leurs profits.

Le documentaire montre également la mobilisation qui s'organise en France grâce au travail des ONG. Grâce à la ténacité de certains députés, une proposition de loi sur la responsabilité des entreprises vis-à-vis de leurs filiales et sous-traitants est présentée à l'Assemblée Nationale.